

◆ FÉDÉRATION Transparence obligatoire ?

Les ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles pourraient être prochainement contraints de publier chaque année la liste complète de tous leurs collaborateurs.

Sur proposition de l'opposition MR, les membres de la commission Affaires générales du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont accepté lundi d'organiser dans les semaines qui viennent l'audition de représentants de la Cour des Comptes et de la commission de la protection de la vie privée pour la mise en œuvre d'une proposition de décret en ce sens. Depuis le scandale Publifin (lire en page 4), les ministres de la Fédération et de la Région wallonne publient de manière volontaire la liste de leurs collaborateurs. L'opposition souhaite toutefois couler cette pratique dans une obligation décrétable.